

Mairie  
de  
**ROUANS**

44640  
\*\*\*

Tél : 02 40.64.24.27  
Mail : [mairie@rouans.fr](mailto:mairie@rouans.fr)  
Site : [www.rouans.fr](http://www.rouans.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-deux février deux mille vingt et deux, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROUANS (Loire-Atlantique), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Carole BRAS, première adjointe, par empêchement du Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 février 2022

### Nombre de Conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 13
- votants : 19

**PRÉSENTS** : MM BRAS Carole, AUMASSON Jean-Pierre, LOQUAIS Bernard, LOUËRAT Jean-Yves, adjoints, BRIAND Nathalie, YZIQUEL Arnaud, ALLAIRE Mathieu, ROUET Anaïs, BARBEAU Agnès, LAMBOURG Yves, LOYER Karine, FOUCHER Jacky et TAL-HOUARNE Yolaine.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM RIPOCHE Jacques (pouvoir à BRAS Carole), BATARD Elodie (pouvoir à ALLAIRE Mathieu), COUETOUX Laëticia (pouvoir à YZIQUEL Arnaud), LE MOAL Claire, CLAVIER Jean-Jacques, GOBIN Valérie (pouvoir à AUMASSON Jean-Pierre), BALCERSKI Virginie (pouvoir à BRAS Carole), CAMUS Anthony (pouvoir à YZIQUEL Arnaud), PERRAIS Alexandre et LAUTREDOU Laurent.

Monsieur Arnaud YZIQUEL a été élu secrétaire.

### DEL22-02-22-01

### AVIS SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN « PAZ'EOLE » DE SAINTE-PAZANNE

Rapporteur : Madame Carole BRAS - Adjointe

La société PAZ'EOLE a déposé auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique une demande d'autorisation environnementale unique pour la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant trois aérogénérateurs et un poste de livraison, implantée sur le territoire de la commune Sainte-Pazanne.

Une enquête publique est organisée en Mairie de Sainte-Pazanne du 14 février 2022 au 15 mars 2022 selon un planning précis.

En application des dispositions de l'article R181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal de Rouans est invité à émettre un avis dès l'ouverture de l'enquête publique et au plus tard, dans les quinze jours suivant sa clôture.

Madame BRAS rappelle les quatre réserves énumérées pour le dossier éolien de la commune de Rouans lors de la séance du conseil municipal du 28 juillet 2020, à savoir :

- Réaliser une étude géobiologique ;
- Effectuer des mesures des champs électromagnétiques avant le raccordement et élaborer un suivi régulier après l'installation ;
- Demander une étude géotechnique avant la construction ;
- Effectuer un suivi sanitaire avant la construction et régulièrement après l'installation sur un échantillon de population.

.../...

Accusé de réception en préfecture  
044-214401457-20220222-DEL22-02-22-01-DE  
Date de télétransmission : 01/03/2022  
Date de réception préfecture : 01/03/2022

Après délibération, par vote à mains levées, le Conseil Municipal, par 3 abstentions et 16 pour, décide d'émettre un avis favorable avec réserves au projet (tenant compte des quatre réserves évoquées ci-dessus).

**Certifié exécutoire**

**Reçu en Préfecture le :**

**Publié ou Notifié le :**

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



Jacques RIPOCHE